



SICTOM

région de Châteauneuf-sur-Loire



SERVICE DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Pour bénéficier du service broyage, merci de bien vouloir privilégier un échange par mail : sictom@sictom-chateauneuf.fr

En précisant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone), le volume approximatif des déchets à broyer ainsi que le type de déchets concernés (tailles de haie, branches, petits bois, etc...)

Une fois que le service de broyage est effectué, vous recevrez la copie de votre bon d'intervention et votre facture de 30 euros, à régler au Trésor Public.

INFOS PRATIQUES

Vos déchets végétaux devront être de volume **compris pour 1 heure d'intervention, pour un diamètre maximum de 10 cm et d'une longueur de 1,5 m. Vos déchets verts devront être sans terre et sans racine.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Certains végétaux de type résineux (thuyas) sont très difficiles voire impossibles à broyer en cas de pluie ou d'humidité.

Les résidus de tailles légères (type feuilles) ne sont pas pris en charge.

Il est conseillé de regrouper vos déchets verts en longueur sur une surface accessible et plane permettant l'installation du broyeur.

L'intervention dure une heure auquel votre présence est requise.

